

Suarlée : le 17 mars 2020

Concerne : Prélèvement de plasma chez des patients guéris COVID 19

Chère Consœur, Cher Confrère,

Dans le cadre de la pandémie de COVID 19, vous avez eu l'occasion de revoir en consultation de nombreux malades guéris.

Vous êtes nombreux à avoir manifesté un intérêt à nous référer ces patients qui seraient volontaires pour faire un don de plasma. Ce plasma étant alors étudié comme alternative thérapeutique dans différents essais cliniques en cours de développement.

Pour être éligible pour le don de plasma dans le cadre de la législation, les candidats donneurs doivent répondre à toutes les conditions légales du don de plasma et ne pas présenter de critères d'écartement du don, temporaire ou définitif.

Pour éviter au maximum que le donneur se présente au site de prélèvement et ne puisse pas être prélevé, il est important qu'un « pré-screening » puisse être fait.

Nous vous demandons donc de vous assurer que ce candidat donneur ne se trouve pas dans une des conditions reprises dans le **questionnaire pré-don** joint à ce message.

Notez cependant que ce questionnaire pré-don ne peut reprendre l'ensemble de tous les critères d'écartement du don de plasma. Il ne peut garantir que le donneur qui nous sera adressé pourra donner du plasma le jour de son rendez-vous selon les critères légaux.

Par ailleurs, selon les directives actuelles, un donneur guéri du COVID 19 ne peut donner son sang qu'au moins **28 jours** après la disparition des symptômes et l'arrêt du traitement.

Pour que nous puissions prélever en connaissance de cause, nous vous demandons de remplir, de signer et de remettre au donneur volontaire un exemplaire de l'**attestation** ci-jointe.

Merci également de faire signer au candidat donneur le volet « **consentement éclairé** » joint à l'attestation.

Muni de ces documents, le donneur se rendra sur un de nos sites fixes pour donner son plasma. Ce type de don se fait **exclusivement sur rendez-vous** pris au **numéro de téléphone unique** suivant **081 58 59 88** que vous voudrez bien communiquer au donneur.

Merci d'avance de votre aide,

Cordialement,



Dr Ivan de Bouyalsky
Administrateur Délégué